

DÉCLARATION DE MISSIONS ET VALEURS



Convaincu que l'activité de Savoieexpo peut être appréhendée sous un angle nouveau intégrant les critères du développement durable, Savoieexpo s'engage dans une approche environnementale moderne et une démarche d'amélioration continue en matière de développement durable.

Cette démarche s'appuie à la fois sur ses valeurs, sur un dialogue permanent avec ses parties prenantes et sur l'écoute de ses salariés.

Elle a conduit à la mise en place de politiques d'achats responsables, d'éco-mobilité, d'économie du territoire ou encore de sensibilisation des publics.

Cette déclaration de missions et valeurs repose avant tout sur les équipes de Savoieexpo (SE) et Savoieexpo Événements (SEE) dans le cadre du respect des procédures mises en place et de leur amélioration continue en lien avec les réalités du terrain.

MAJ : 18-03-24

S O M M A I R E

1. Le Coeur de Savoieexpo
2. Déclaration de missions
3. Politique RSE : Nos engagements en lien avec les ODD
4. Politique RSE : Nos engagements pour limiter l'impact écologique
5. Politique RSE - Nos orientations stratégiques en lien avec nos ambitions
6. Les fondamentaux et grands principes de notre SMR

1) LE CŒUR DE Savoieexpo

Depuis sa création, Savoieexpo repose sur 3 piliers qui, tout au long de la vie de l'association restent et resteront une trame de fond, un fil conducteur de toutes nos actions.

Développement du territoire : Faire vivre notre territoire, en favorisant et en établissant des partenariats les acteurs de proximité.

Développement associatif : Faciliter l'affichage des associations d'utilité publique du territoire, en offrant des surfaces lors des événements, en les affichant dans nos dossiers de presse et médias.

ex : Don du sang (EFS), SPA de Savoie, Les instantanés (clowns hospitaliers enfants), Fédération musicale de Savoie...gratuité totale.

Favoriser l'insertion et la réinsertion : Travail avec des organismes d'insertion (CATM, ELISE)

2) DÉCLARATION DE MISSIONS

Les 2 structures accueillent, créent et organisent des événements pour le grand public et les professionnels en se présentant comme la vitrine de l'économie savoyarde. Elles ont pour mission d'accroître le tourisme d'affaires sur le bassin Chambérien dans le but de contribuer au développement économique du département.

SE et SEE se sont assigné la mission de mettre en place un management responsable afin de :

- Limiter l'impact environnemental des événements et des bâtiments
- Sensibiliser ses clients aux enjeux du développement durable
- Répondre aux exigences de ses clients en la matière
- Pérenniser l'association et les emplois

Les principales parties intéressées sont : salariés, clients (incluant les organisateurs, les exposants et les visiteurs), fournisseurs et institutions...

Notre démarche responsable s'inscrit dans la continuité de nos valeurs.

ÉCOUTE : l'écoute a pour but d'amener à la satisfaction client et à la satisfaction en interne. Cela permet de nous enrichir et de mettre en place des actions adaptées qui répondent aux besoins et attentes du client.

Ex : en amont des CoPil événements, points avec les intervenants et les partenaires externes sur chacun des événements. Puis à la suite des événements, temps de débrief en interne et envoi d'un questionnaire de satisfaction.

Objectif : Capitaliser sur les retours de ces questionnaires pour améliorer ses pratiques.

ENGAGEMENT: nous nous investissons dans chacun des enjeux et des objectifs de la démarche RSE.

Ainsi se dégagent plus précisément deux engagements :

- **Engagement envers nos clients** : nous répondons aux besoins et aux attentes de nos clients, tout en étant force de proposition. Nous mettons en place des actions d'amélioration continue en s'engageant toujours à travailler en lien avec le tissu local.

Ex : Savoexpo est en capacité de fournir des chiffres et informations sur les déchets générés par événements

- **Engagement des collaborateurs** : nos collaborateurs s'impliquent quotidiennement dans la vie de l'entreprise par le biais de nombreuses actions.

Ex : De nombreux éco-gestes sont partagés et diffusés dans l'équipe que ce soit en lien avec les économies d'énergie ou encore l'écomobilité. Les collaborateurs sont impliqués également par le biais des mécanismes dont ils sont responsables dans le cadre de la démarche RSE.

CONVIVIALITÉ: nous favorisons l'entraide et la solidarité en nous appuyant sur le savoir-être de chacun et tout cela dans le sourire et le partage. Nous promovons un accueil chaleureux dans l'enceinte du Parc et ce pour toutes les parties prenantes.

Ex : en interne nous organisons une fois par an une soirée où les familles des collaborateurs sont conviées. La soirée d'Assemblée Générale du mois de juin est également un temps fort pour l'équipe. En externe, les vœux de Savoexpo marquent un temps de convivialité avec nos clients et prestataires.

3) POLITIQUE RSE : NOS ENGAGEMENTS EN LIEN AVEC LES ODD

a) Respect des dispositions légales

SE, SEE et leurs collaborateurs s'engagent à se conformer aux lois, aux principes, et aux réglementations nationales en vigueur qui leur sont applicables. SE et SEE s'engagent à veiller au respect de cet engagement dans l'enceinte du Parc Événementiel.

SE et SEE proscrivent toute forme de corruption quelle qu'elle soit. Nous nous engageons au suivi et respect rigoureux de toutes les règles nationales en matière de déontologie événementielle (respect de l'image et de la personne humaine, comportements alimentaires responsables, retrait des comportements dangereux et socialement non éco-responsables etc.).

b) Transparence auprès des parties prenantes

SE et SEE s'engagent à se conformer à toutes les dispositions législatives, réglementaires et code de conduite applicables à l'activité événementielle.

Pour chaque projet, SE et SEE assurent le rétroplanning des diverses tâches liées à la réalisation d'un événement. SE et SEE s'engagent à communiquer à l'ensemble des parties prenantes concernées les temps de passage et des éventuels changements.

Concernant les achats et les consommations de SE et SEE, les orientations stratégiques sont communiquées en amont afin de procéder aux achats.

c) Transparence en lien avec le délégué CSP Grand Chambéry

La transparence entre Savoieexpo et le délégué CSP Grand Chambéry se traduit de deux manières :

- D'un point de vue économique : des rendez-vous réguliers permettent d'assurer la transparence entre les deux entités et de maintenir des relations pérennes.
- D'un point de vue stratégique : Savoieexpo rend chaque 1er juin son rapport budgétaire. D'autres rendez-vous de consultations sont également organisés.

d) Transparence avec les clients

Un travail a été effectué sur les critères de choix des clients et notamment la mise en lien avec des critères RSE.

Pour chaque client, un budget et un récapitulatif de l'accueil et de la prestation sont communiqués ainsi que des éléments sur la visibilité de la concurrence sur les manifestations (ex : emplacement).

Auprès du visitorat, des communications sont réalisées sur des thèmes variés afin de réduire au maximum l'impact écologique : mode de déplacement doux, choix des exposants, gestion des déchets, recyclage...

e) Transparence avec les fournisseurs

SE et SEE ont une obligation de mise en concurrence de leurs fournisseurs. Les critères généraux de choix des fournisseurs sont retravaillés régulièrement en y associant également des critères environnementaux et sociaux.

f) Transparence avec les collaborateurs

Les collaborateurs sont acteurs de la démarche RSE. La mise en place d'un jardin RSE permet l'échange, l'information et le partage en interne.

4) NOS ENGAGEMENTS POUR LIMITER NOTRE IMPACT ÉCOLOGIQUE

SE et SEE ont le souci permanent de limiter leur impact écologique et de faire de leur activité un levier de transformation positif. En cours de certification ISO 20121, nous nous engageons à intégrer l'aspect environnemental sur l'ensemble de notre activité afin de limiter au mieux les externalités négatives.

a) Achats → ODD 12

Les achats de SE et SEE se catégorisent comme suit en suivant la logique des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) :

Consommables : il s'agit des biens qui se détruisent à l'utilisation. SE et SEE limitent l'utilisation de consommables et mettent en place le recyclage et le tri des déchets.

Achats amortissables : SE et SEE achètent du matériel de meilleure qualité pour favoriser leur durée de vie et limiter le renouvellement et la production de déchets.

Prestations : SE et SEE ont à cœur de favoriser le travail des prestataires du territoire sur les

différentes prestations auxquelles elles font appel dans le cadre de leur activité :

- **Maintenance et entretien** : des maintenances préventives sont réalisées pour éviter tout risque et prolonger la durée de vie du matériel
- **Logistique et technique** : les prestataires sont sélectionnés en fonction de 3 critères : le prix, la qualité et l'historique avec l'entreprise dans le but de maintenir un confort de travail optimal
- **Prestations intellectuelles** : les prestataires sont sélectionnés en fonction de 3 critères : le prix, la qualité et l'historique avec l'entreprise dans le but de maintenir un confort de travail optimal

b) Collaborateurs → ODD 8

Les collaborateurs de SE et SEE sont acteurs de la démarche RSE sur deux volets :

- Ils sont pilotes de mécanismes et donc responsables d'une des dimensions de la démarche
- Ils sont acteurs par le biais des actions mises en place dans l'organisation

A ce titre, des gestes éco-responsables ont été mis en place : économies d'électricité, suppression de l'utilisation du papier, recyclage, gestion des mails...

Sur le volet social des actions ont été mises en place pour favoriser le bien-être au travail : télétravail, personnalisation des horaires de travail en fonction des contraintes métiers, confort matériel, accessibilité à la formation.

5) POLITIQUE RSE : NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC NOS AMBITIONS

En 2022 a été mené un dialogue avec nos parties prenantes afin de s'engager dans une amélioration continue et de pouvoir en dégager un plan d'action. Ce dernier nous a permis :

- D'identifier les enjeux sur lesquels axer notre démarche
- De les mettre en lien avec les objectifs de développement durable
- D'établir nos priorités d'actions et d'amélioration continue à court et moyen terme

6) LES FONDAMENTAUX ET LES GRANDS PRINCIPES DE NOTRE SMR

a) **Analyse des risques opportunités**

Regroupées dans le SWOT ([SMR-01-F-01 – SWOT](#))

b) **Périmètre du Système de Management Responsable**

Le système de management responsable est mis en place sur l'ensemble des activités événementielles et les locaux de SE et SEE.

Le système de management responsable s'applique à l'ensemble des activités événementielles organisées et/ou accueillies par SE et SEE dans le cadre des réponses à leurs clients ainsi qu'à leurs lieux d'accueil (parc événementiel et autres infrastructures).

Savoieexpo (association) => Organisation d'évènements B2B et B2C, fourniture de prestations techniques pour les événements accueillis.

Organisation of B2B and B2C events, provision of technical services for the events hosted.

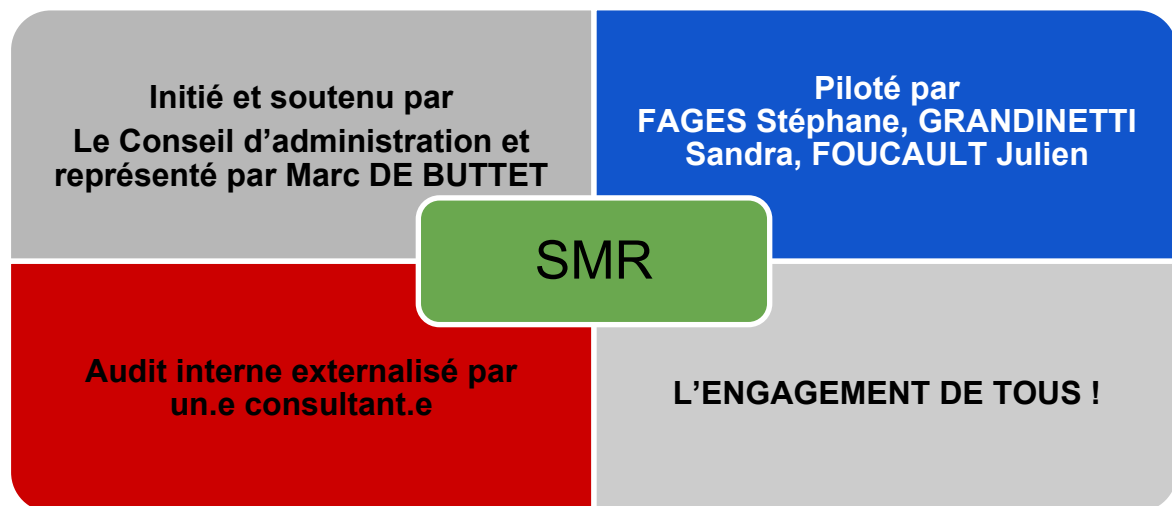
Savoieexpo Evénements (SASU) => Gestion et commercialisation du parc des expositions

Management, sales and marketing of the exhibition center

c) **Les principales exigences légales et réglementaires applicables à notre activité**

- La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
- Le Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.

d) Les rôles et responsabilités au sein du SMR



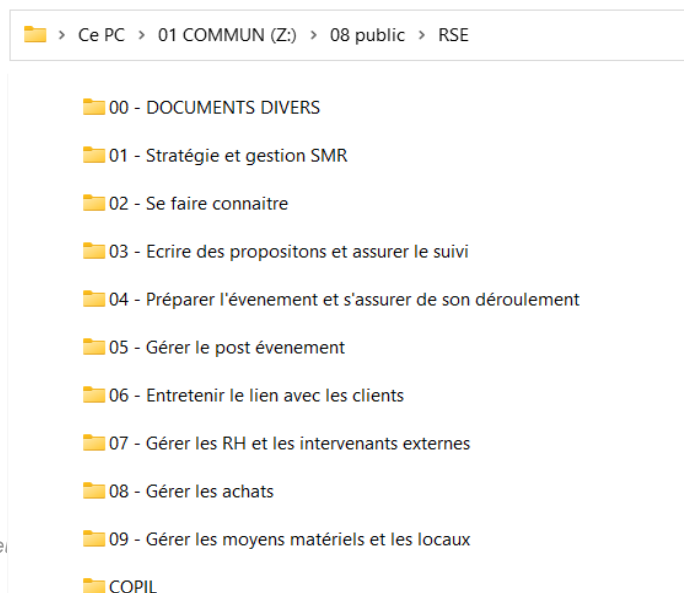
e) L'organisation documentaire

En lien avec la chaîne de valeurs de SE et SEE.

Les 9 mécanismes sont répartis en 3 catégories (cf [Cartographie](#)):

- Le mécanisme de pilotage :
 - Stratégie et gestion du SMR
- Les mécanismes de réalisation :
 - Se faire connaître
 - Ecrire des propositions et assurer leur suivi jusqu'à la commande
 - Préparer l'évènement et s'assurer de son bon déroulement
 - Gérer le post évènement
- Les mécanismes supports :
 - Gérer les ressources et les intervenants externes
 - Gérer les achats
 - Gérer les moyens matériels et les locaux

Sur le serveur, plusieurs dossiers sont prévus à cet effet.



f) Les procédures

Notre système de management responsable a pour ambition d'être homogène. Chaque procédure décrit les incontournables pour réaliser certaines activités.

Les procédures présentes sur notre base documentaire sont les dernières mises à jour. Elles sont mises à disposition de tous les salariés concernés. La seule version en vigueur est bien celle présente dans le système documentaire.

g) Les Modèles

Chaque procédure fait appel à des modèles : des documents de références à utiliser pour garantir la réalisation des prestations de qualité et une harmonie dans nos pratiques.